



FICHE D'INFORMATION LOCALE Le B.A.F.A.

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) permet à ceux qui souhaitent s'engager dans une action éducative, d'encadrer des enfants et des adolescents à titre non professionnel et occasionnel, dans des accueils collectifs de mineurs :

- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs,
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs,
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets,
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.

Il est impératif d'avoir 17 ans au premier jour de la formation !

1/ La formation générale
D'une durée d'au moins **8 jours**, le candidat acquiert une initiation aux techniques de l'animation

2/ Le stage pratique
Il se déroule en séjours de vacances ou en accueils de loisirs agréés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Il est de **14 jours effectifs** (sur 1 ou 2 séjours ou en continu/discontinu en accueils de loisirs)

3/ Le stage d'approfondissement
Il existe deux sessions :
- Session d'approfondissement d'une durée de 6 jours. Elle permet d'approfondir ses connaissances sur un public précis ou une activité.
- Session de qualification d'une durée de 8 jours. Elle donne une compétence technique dans une activité spécifique. Elle permet de postuler dans des séjours thématiques (surveillant de baignade, assistant sanitaire...)

Aide au financement
Certains organismes peuvent aider au financement du BAFA :
CAF, Conseil Régional, comité d'entreprise, Pôle Emploi...

**SURESNES
INFORMATION
JEUNESSE**

**BIJ : 6 allée des
Maraîchers
01 47 72 35 73
PIJ : 13 rue Payret-Dortail
01 45 06 41 38**

www.sij.asso.fr



OBJECTIF BAFA SURESNES

Forts de la conviction que les structures de loisirs sont de véritables lieux d'éducation et que les métiers de l'animation méritent d'être valorisés, notamment auprès des jeunes adultes, la Ville de Suresnes et ses partenaires, Suresnes Information Jeunesse et Suresnes Animation ont décidé de permettre à 25 jeunes suresnois de 17 à 25 ans de se former à l'animation en commençant par le stage de Formation Générale BAFA selon des modalités spécifiques à Suresnes :

- Une formation réservée aux Suresnois âgés de 17 à 25 ans,
- Une inscription sur entretien basé sur la motivation et l'envie d'être animateur à Suresnes,
- Une durée de 11 jours au lieu de 8 jours lors des vacances scolaires de printemps :
Des modules supplémentaires portant spécifiquement sur l'animation à Suresnes,
Deux journées « en immersion » en situation d'animateur au sein des accueils de loisirs de Suresnes
- Un tarif préférentiel ,
- La perspective de la poursuite de la formation BAFA et d'une collaboration future à Suresnes,
- Un accompagnement durant le parcours de la formation BAFA,
- Des ressources d'informations et de documentation spécifiques à l'animation.

Renseignements et dossiers de candidature à partir du mois de janvier : www.suresnes.fr

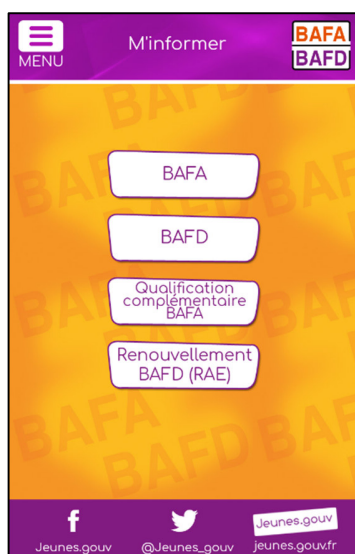


SITE MOBILE BAFA - BAFD

Consultez la rubrique sur votre smartphone ou sur votre tablette !



Accéder à des informations sur l'animation, s'informer sur les stages de formation au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et au BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur), gérer son inscription aux formations, suivre son dossier personnel, s'informer sur les stages au BAFA-BAFD... C'est aujourd'hui possible à partir de son smartphone ou de sa tablette !



Ou sur le site internet : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd/